

**Université Paris 8**

**Direction du Patrimoine**

**2, rue de la Liberté**

**93 526 Saint-Denis Cedex**

Visite obligatoire du site 2025ADT03

Prévenir de la visite par courriel à :

**E mail :** [**olivier.leiboff@univ-paris8.fr**](mailto:olivier.leiboff@univ-paris8.fr)

**Sujet : marché 2025ADT03 RDV**

**Rénovation de la Passerelle Extérieur de l’université Paris 8**

**Certificat de visite sur les lieux à faire signer par la Direction du Patrimoine**

**Ce certificat est à joindre impérativement avec l’offre**

Mr \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Représentant de : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

s'est rendu sur place, connaît les lieux et a une parfaite connaissance des éléments suivants tant vis à vis des travaux, que vis à vis des tiers :

- du bâtiment ;

- des difficultés d'accès, de la position et de l'état de conservation des ouvrages maintenus, tels que sol, murs cloisons, etc.

- des accès au chantier, des largeurs et de l'état des voies de dessertes ;

- des possibilités de stationnement et de giration des camions ;

- des itinéraires obligatoires qu'il doit emprunter, compte tenu des limites de charges et de gabarit dans les couloirs et monte-charge ;

- des interdictions de nuisance vis à vis des occupants et des tiers.

Cette liste n'est pas limitative.

En conséquence, ses prix tiennent compte de toutes les contraintes particulières en découlant et l'entrepreneur ne peut en aucun cas prétendre à indemnité en les évoquant.

Tous les frais relatifs à la préparation de son offre sont à la charge de l'entrepreneur, il doit prévoir dans son prix de marché forfaitaire tous les travaux de son lot pour une finition complète et dans les règles de l'art.

L'ENTREPRISE La Direction du Patrimoine